



A.S.A VELAY AUVERGNE
Affiliée à la Fédération Française du Sport Automobile

27^{ème} RALLYE REGIONAL VELAY AUVERGNE

PROGRAMME-HORAIRES :

- Parution du règlement : lundi 3 août 2009.
- **Ouverture des engagements : mercredi 5 août 2009.**
- **Clôture des engagements : mardi 1er septembre 2009.**
- Dates des reconnaissances : le samedi 29 et dimanche 30 août 2009 et le vendredi 4 septembre 2009.

- Vérifications administratives :

Samedi 5 septembre 2009 de 7H00 à 12H00 à la Salle Polyvalente de St Julien Chapteuil

- vérifications techniques :

Samedi 5 septembre 2009 de 7H15 à 12H15 au Parc des Sports de St Julien Chapteuil

- 1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : le samedi 5 septembre 2009 à la Salle Polyvalente de Saint Julien Chapteuil.
- Publication des équipages admis au départ : le samedi 5 septembre 2009 A 12H45 à la Salle Polyvalente de Saint Julien Chapteuil.
- départ de Saint Julien Chapteuil, Parc des Sports à 14H00 (1^{ère} voiture).
- publication des résultats partiels : le dimanche 6 septembre 2009 à 0H15 à la Salle Polyvalente de Saint Julien Chapteuil.
- arrivée à Saint Julien Chapteuil, Parc des Sports à 22H30 (1^{ère} voiture).
- vérification finale : Parc des Sports à Saint Julien Chapteuil le dimanche 6 septembre 2009.
- publication des résultats du rallye : dimanche 6 septembre 2009.
- remise des prix : a la Salle Polyvalente de Saint Julien Chapteuil à partir de 11H30 le dimanche 6 septembre 2009.

ARTICLE 1P : ORGANISATION :

L'Association Sportive Automobile Velay-Auvergne organise le samedi 5 et dimanche 6 septembre 2009, la 27^{ème} édition du Rallye Régional Velay-Auvergne en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA

numéro : _____ en date du ____ / ____ / ____.

COMITE D'ORGANISATION :

- Président : Marc HABOUZIT
- Membres :
 - DESHORS Claude
 - GIBERT Christelle
 - TESTUD Patrick
- Secrétariat du Rallye, adresse : ASA VELAY AUVERGNE
Marc HABOUZIT
Route du Puy
43150 LAUSSONNE
- Téléphone : 06/08/43/07/11 ou 06/86/72/45/91 ou 04/71/08/70/20
- E.mail : habouzit.marc@orange.fr

1.1P : OFFICIELS :

- Président du Collège des Commissaires Sportifs :
Monsieur Armand AGOSTHINO n°12775
- Commissaires Sportifs :
Madame Joëlle ALLEMAND n°16382
Monsieur Georges BEAL n°2910
- Directeur de Course :
Monsieur Roger DESMARIE n°7736
- Directeur de Course ES 1/3/5 :
Monsieur Marc HABOUZIT n°7145
- Directeur de Course ES 2/4/6 :
Monsieur Marc MOULIN n°19079
- Médecin chef :
Docteur BLANC
- Commissaires techniques :
Monsieur André BOIVIN n°3572
Monsieur Christian ALLOIN n°13706
Monsieur Gérard JOUVHOMME n°51582
- Chargés des relations avec la presse :
Monsieur Marc HABOUZIT n°7145

1.2P : ELIGIBILITE :

Le Rallye Régional Velay-Auvergne 2009 compte pour la Coupe de France des Rallyes, le Challenge du Comité d'Auvergne et le Challenge de l'ASA Velay-Auvergne.

1.3P : VERIFICATIONS :

Les équipages engagés recevront, avec accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le samedi 5 septembre 2009 de 7H00 à 12H00 à la Salle Polyvalente de Saint Julien Chapeuil.

Les vérifications techniques auront lieu le samedi 5 septembre 2009 de 7H15 à 12H15 au Parc des Sports de Saint Julien Chapeuil.

Les vérifications finales seront effectuées au garage RENAULT à Saint Julien Chapeuil, prix de la main d'œuvre : **45^E00 TTC.**

ARTICLE 2P : ASSURANCES :

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P : CONCURRENTS ET PILOTES :

3.1P : DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P : Toutes les personnes qui désirent participer au **Rallye Régional Velay Auvergne** doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la Poste faisant foi) la demande d'engagement ci-joint, dûment complété, avant le **mardi 1^{er} septembre 2009.**

3.1.10P : Le nombre des engagés est fixé à **150** voitures maximum

3.1.11.1P : Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **240^E00.**

- Sans la publicité facultative des organisateurs : **480^E00 (x2).**

Il sera consenti une remise de 20^E00 aux équipages 100% ASA Velay Auvergne. En cas de liste d'attente, les licenciés de l'ASA Velay Auvergne sont prioritaires.

3.1.12P : la demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P : VOITURES ET EQUIPEMENTS :

4.3P : Conforme au règlement standard FFSA.

4.3.2.3P : Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P : PUBLICITE :

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P : SITES ET INFRASTRUCTURES :**6.1P : DESCRIPTION :**

Le Rallye Régional Velay Auvergne représente un parcours de 120.3km. Il est divisé en 2 étapes et 3 sections

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 30.3km.

Les épreuves spéciales sont :

- ES 1/3/5 : LAUSSONNE / FREYCENET LATOUR
- ES 2/4/6 : LAUSSONNE / LE BETZ.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire ».

ATTENTION : UNE CHICANE SERA MISE EN PLACE

POUR LE RALLYE 100M AVANT LA TRAVERSEE DU VILLAGE DE SAINT MARSAL

6.2P : RECONNAISSANCES :

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P : les reconnaissances auront lieu le samedi 29 et dimanche 30 août 2009 et le vendredi 4 septembre 2009.

ARTICLE 7 : DEROULEMENT DU RALLYE :**7.2P : GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES.**

7.2.11P : Les signes distinctifs des commissaires sont :

- Commissaires de route : tenue habituelle et badge.
- Chef de poste : tenue habituelle.

ARTICLE 8P : RECLAMATION –APPEL :

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P : CLASSEMENTS :

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10P : PRIX :

Prix en chèques et coupes.

Les coupes ne sont pas cumulables.

Classement féminin 70^E00 et une coupe.

La remise des prix se déroulera le dimanche 6 septembre 2009 à 11H30 à la Salle Polyvalente de Saint Julien Chapeuil.

SCRATCH :

	50 à 70	71 à 90	91 à 110	+ de 111
PREMIER	220 ^E 00	270 ^E 00	300 ^E 00	300 ^E 00
DEUXIEME		130 ^E 00	200 ^E 00	240 ^E 00
TROISIEME			150 ^E 00	150 ^E 00
QUATRIEME				80 ^E 00

GROUPES :

	- de 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	+ de 50
PREMIER	70 ^E 00	120 ^E 00	120 ^E 00	120 ^E 00	120 ^E 00
DEUXIEME			60 ^E 00	70 ^E 00	90 ^E 00
TROISIEME				30 ^E 00	60 ^E 00
QUATRIEME					30 ^E 00

CLASSES :

	1 à 5	6 à 8	9 à 12	+ de 12
PREMIER	240 ^E 00	240 ^E 00	240 ^E 00	240 ^E 00
DEUXIEME		70 ^E 00	120 ^E 00	120 ^E 00
TROISIEME			100 ^E 00	100 ^E 00
QUATRIEME			70 ^E 00	60 ^E 00
CINQUIEME				30 ^E 00